

A

(N° 205.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 5 AVRIL 1843.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. MAERTENS, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Mathieu Tirnegan.

MESSIEURS,

Le nommé Mathieu Tirnegan, né à Zutphen (Pays-Bas), le 19 juin 1810, sollicite la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire s'est engagé volontairement au service belge comme caporal, au 2^e régiment de chasseurs à pied, le 12 juin 1834. Il résulte du livre de punition du corps, que depuis son entrée dans l'armée jusqu'au 3 décembre 1839, c'est-à-dire, dans l'espace de cinq ans et six mois, ses chefs ont dû lui infliger, en 24 fois, 20 jours de consigne, 40 jours de salle de police, 44 jours de cachot, 44 jours de prison de ville.

Le 21 septembre 1835, il fut dégradé pour inconduite continue. Le 18 février 1836, il fut condamné par le conseil de guerre, pour première désertion, à 6 semaines de détention, et le 17 juillet 1840, par le tribunal correctionnel de Huy, à 13 mois d'emprisonnement pour vols.

A son arrivée en Belgique, il était déserteur de l'armée hollandaise, dans laquelle il s'était enrôlé, le 19 mai 1827, à l'âge de 17 ans.

Le rapporteur,
MAERTENS.

Le président,
F. DU BUS, AÏNÉ.